

COMMISSION: COMPETITIONS SENIORS
PV N° 39 - SAISON 2023-2024 DU: 29/05/2024

**PAGE 1/4** 

Animateur : M. Laurent Fouché

**Membres présents**: M. Philippe Andrieux, Patrick Bourabier, Philippe Brandy, Manuel

Pinaud,

**Membres excusés**: Mme Véronique Autexier,

M. Bruno Renon

Membre invité : Néant

Membre absent : Néant

Invité absent : Néant

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39 .2 des RG du District) par lettre, par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

## **SOMMAIRE**

## 1° Introduction

- Accueil,
- Formalités: validation du PV n°38 du 22/05/2024,
- · Civilités,
- Agenda et information de l'Animateur

## 2° Sujet(s) « Pour décision »

- Etude des forfaits
- Report des rencontres
- Homologation des rencontres

### 3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Néant
- 4° Questions et informations diverses



COMMISSION: COMPETITIONS SENIORS
PV N° 39 - SAISON 2023-2024 DU: 29/05/2024

**PAGE 2/4** 

## INTRODUCTION

**Accueil :** L'Animateur remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Formalités: La Commission entérine la validation du PV n°38 du 22/05/2024.

### Informations de l'animateur

Néant

# SUJET(S) « POUR DECISION »

## 1° - Etude des « Forfaits » du 25 et 26 mai 2024

#### D3 - Poule B

AM.S Mons du dimanche 26 mai 2024 (2ème forfait)

### D5 - Poule C

AS Salles d'Angles 2 du samedi 25 mai 2024 (1er forfait)

Les clubs concernés seront débités de 50 Euros en application des tarifs Généraux

## <u>Décision 01</u>: La Commission valide ces forfaits

## 2° - Report des rencontres

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
CR7	С	AS Mosnac 2 - US Chantillac	01/05/2024	02/06/2024	15h00
1ère Division	U	Alliance Foot 3B 2 - CO La Couronne	19/11/2023	29/05/2024	20h00
1ère Division	U	AS Brie - JS Sireuil 2	17/02/2024	29/05/2024	20h00
1ère Division	U	ES Linars - US Lessac	18/02/2024	05/06/2024	20h00
1ère Division	U	CS Angouleme Leroy 2 - US Lessac	10/03/2024	29/05/2024	20h00
1ère Division	U	GSF Portugais - AS Merpins 2	25/02/2024	29/05/2024	20h00
2 <sup>ème</sup> Division	Α	AS Aigre - ES Fléac	11/02/2024	29/05/2024	20h00
2 <sup>ème</sup> Division	В	FC Nersac - ENT St Séverin Palluaud	11/05/2024	29/05/2024	15h00
3 <sup>ème</sup> Division	D	SC Mouthiers 2 - JS Basseau 2	28/04/2024	05/06/2024	20h00
4 <sup>ème</sup> Division	Α	FC Haute Charente 2 - Taizé Aizie les Adjots	05/05/2024	29/05/2024	19h30
4 <sup>ème</sup> Division	В	AS Mosnac - ENT Foot 16 2	17/12/2023	29/05/2024	19h30
4 <sup>ème</sup> Division	D	AS Claix 2 - JS Sireuil 3	03/03/2024	29/05/2024	19h30
4 <sup>ème</sup> Division	D	JS Garat 2 - JS Sireuil 3	19/11/2023	05/06/2024	19h30
4 <sup>ème</sup> Division	Е	FC St Germain de Montbron - US Chasseneuil 3	26/05/2024	12/06/2024	19h30
4 <sup>ème</sup> Division	Е	AS Puymoyen 3 - ES Fléac 2	26/05/2024	02/06/2024	13h00



COMMISSION: COMPETITIONS SENIORS
PV N° 39 - SAISON 2023-2024 DU: 29/05/2024

**PAGE 3/4** 

4 <sup>ème</sup> Division E SC Agris - GSF Portugais 3	10/09/2023	29/05/2024	19h30
--	------------	------------	-------

## <u>Décision 2</u>: La Commission valide ces reports

### 3° - Homologation des rencontres

#### D3 - Poule D

SC MOUTHIERS 2 - JS ANG. BASSEAU 2 du 28 avril 2024 à 13h00

En application du PV n°35 de la Commission de discipline du jeudi 23 mai 2024, la Commission des compétitions séniors prend acte de la décision prise ; à savoir ; ordonne que la rencontre soit rejouée, avec 3 arbitres officiels (aux frais de la JS ANGOULÊME BASSEAU).

### Championnat D1 - Poule Unique

JS Sireuil (2) / AS Merpins (2) du 22/05/2024

En application du PV n°35 de la Commission « Litiges-Contentieux » du vendredi 24 mai 2024, la Commission des compétitions séniors prend acte de la décision prise ; à savoir ; confirme le résultat acquis sur le terrain, Match nul 1 but à 1

# Décision 3: La Commission homologue ces décisions

# SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

#### 4° - Néant

# QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

### 5° - Etude des courriers recus

Néant

# **RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 29/05/2024**

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
-	PV n°38 du 22/05/2024	Validé	Laurent Fouché	Immédiat
1	Etude des forfaits	Validé	Laurent Fouché	Immédiat
2	Report des rencontres	Validé	Laurent Fouché	Immédiat
3	Homologation des rencontres	Validé	Laurent Fouché	Immédiat



COMMISSION : COMPETITIONS SENIORS PV N° 39 - SAISON 2023-2024 DU : 29/05/2024

**PAGE 4/4** 

La prochaine réunion est fixée au mercredi 05 juin 2024 à 17h15.

-----

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h00.

-----

L'animateur Laurent Fouché Le Secrétaire de séance Philippe Brandy